



INVITATION COLLOQUE

L'Association des Maires et des Présidents de Communautés de
Maine-et-Loire et la Chambre Interdépartementale des Notaires
de Maine-et-Loire, Mayenne et Sarthe
ont le plaisir de vous convier à un colloque sur

LES NOUVEAUX OUTILS POUR LA GESTION DU PATRIMOINE DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

1^{ère} PARTIE : LES ORGANISMES DE FONCIER SOLIDAIRE & LE BAIL REEL SOLIDAIRE

Frédéric ROUSSEL, notaire honoraire, Directeur Général de
l'Association Notariale de Conseil et Consultant

2^{ème} PARTIE : LE PATRIMOINE DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Bernard DELORME, notaire et Président de l'Institut
Notarial des Personnes Publiques

MARDI 15 OCTOBRE 2019

9h15 - 9h30 : accueil café

9h30 - 12h30 : réunion et échanges

Chambre des Notaires

19 rue Chevreul - 49100 ANGERS



Chambre interdépartementale des notaires
de Maine-et-Loire, de la Mayenne et de la Sarthe



Chambre des Notaires de Maine et Loire,
Mayenne et Sarthe
Tél. 02 41 25 37 37
ci.angers@notaires.fr
www.ci-angers.notaires.fr



INSCRIVEZ-VOUS JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE :

Coupon à retourner par mail à : ci.angers@notaires.fr ou par courrier à : Chambre des Notaires – 19 rue Chevreul – 49100 ANGERS

Nom : Prénom :

Organisme :

je serai présent au Colloque qui aura lieu le 15 octobre prochain à ANGERS

je serai accompagné de